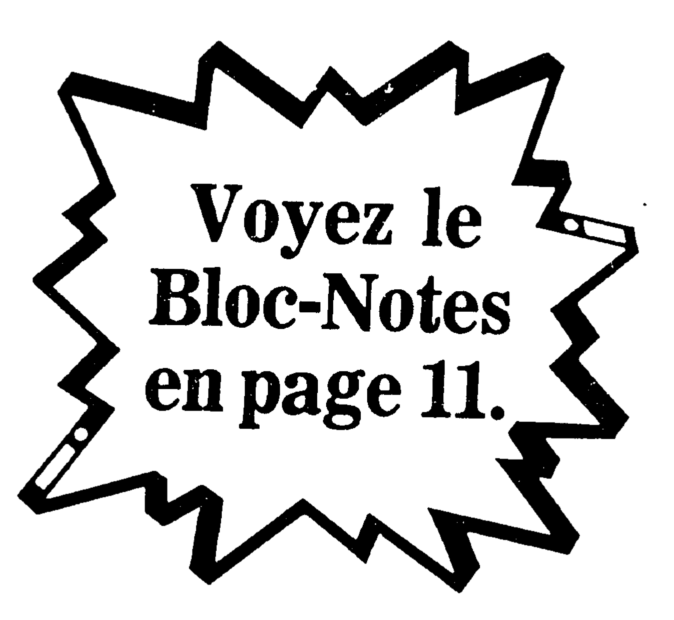
LE FRANCO

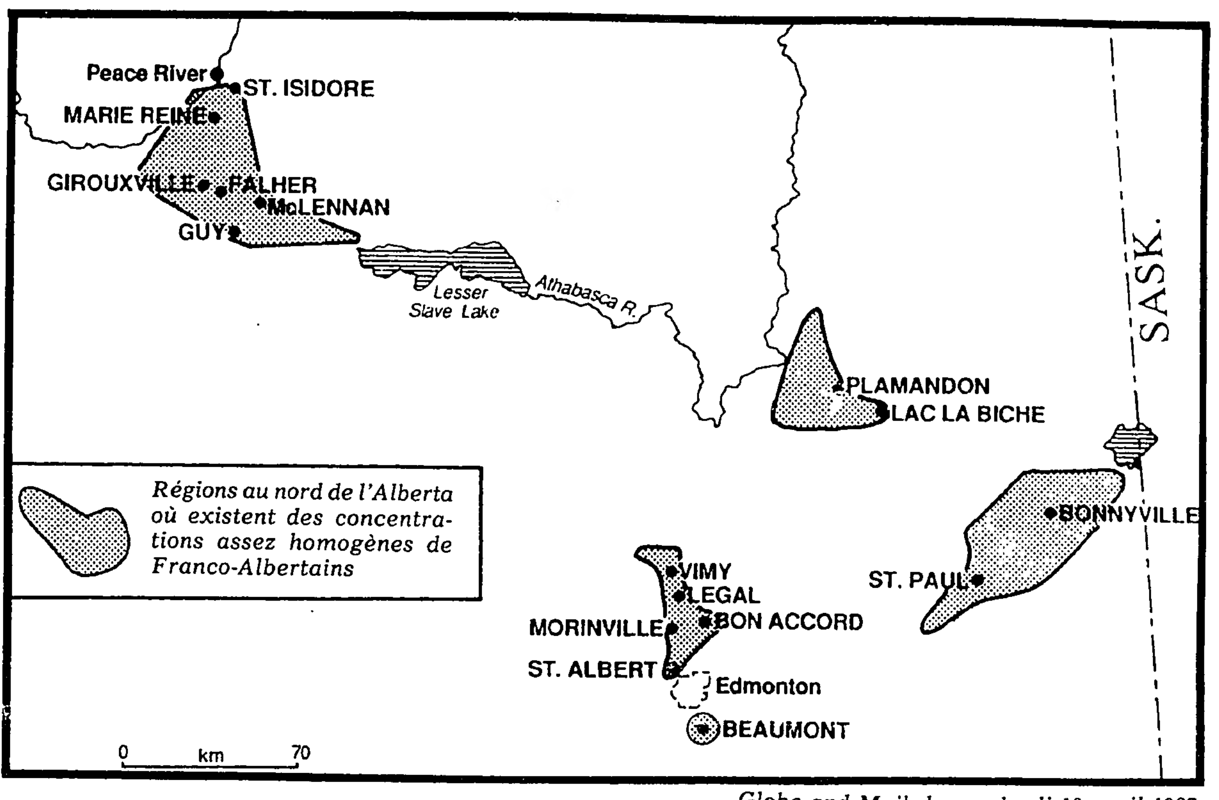
Le seul journal de langue française de l'Alberta. Depuis 1928

Vol. 21 No. 17 — Edmonton, le vendredi 24 avril 1987 — 12 pages — 0.50



• Français à la législature

13 DES 21 DÉPUTÉS DU COMITÉ VIENNENT DU SUD



Globe and Mail, le vendredi 10 avril 1987

YVES LAVERTU

EDMONTON - Treize des vingt et un députés qui siègeront sur le comité parlementaire devant étudier la question du français à la législature proviennent du sud de la province.

Ces députés, dans la presque totalité conservateurs, représentent des circonscriptions où au sud de Red Deer une présence francophone significative n'existe que dans les agglomérations de Calgary et à moindre échelle de Lethbridge.

La démarcation nord-sud est d'autant plus évidente que cinq des six députés de l'opposition siégeant sur ce comité représentent des circonscriptions du nord de la province.

Le comité des privilèges et des élections étudiera bien sûr si le député Piquette pourra avoir le «privilège» de parler français à la législature mais aura également un mandat beaucoup plus large.

Voir la composition par région du comité en page 2!

Le comité pourra en effet considérer «toute autre question pertinente». Parmi ces questions, les députés examineront si le représentant d'Athabasca-Lac la Biche a été fautif en remettant en cause la compétence du président David Carter pour juger de l'utilisation ou non du français à la législature.

De plus, le comité analysera si Piquette a commis un écart de conduite en transmettant à la presse une lettre critiquant l'attitude de Carter dans cette affaire.

Les néo-démocrates qui se sont objectés à ce que le comité «noie» la question du français à la législature dans une série de «mises en accusation» craignent également que les critiques portées contre le Edmonton Journal ne reviennent à ce moment sur le tapis. On sait que Carter avait demandé des excuses au Edmonton Journal pour avoir remis en cause dans un éditorial sa compétence dans cette affaire.

Tout comme les néo-démocrates, les libéraux auraient préféré que le mandat du comité se restreigne à la stricte question du français à la législature.

Ce comité pourrait prendre des semaines, voire plutôt des mois avant de présenter à l'Assemblée législative ses recommandations. Les dirigeants franco-albertains entendent utiliser ce temps pour faire du lobbying auprès des parlementaires tant fédéraux que provinciaux.

CARTER EXPULSE DEUX CAMÉRAMEN

Par ailleurs, le président de la Chambre David Carter s'est mis encore une fois dans l'eau chaude le mercredi 15 avril, alors qu'il a évincé de l'Assemblée deux caméramen au moment où il était question du comité devant examiner la question du français à la législature.

Le président de la Chambre a dû finalement se rétracter et admettre qu'il avait été trop loin lorsqu'il a invoqué des motifs de procédure et de sécurité pour ordonner l'expulsion de ces caméramen.



YVES LAVERTU

Des députés anglophones et francophones de l'Assemblée nationale du Québec viennent de faire savoir à Léo Piquette qu'ils l'appuient dans sa lutte pour l'obtention du français à la législature albertaine.

«Comme anglophone, cela m'apparait inconcevable qu'un membre dûment élu d'une assemblée législative ne puisse s'exprimer dans sa propre langue» a déclaré le ministre anglophone des Communications de Québec M. Richard French. «Cela va à l'encontre de tout ce que ce pays est supposé être» a poursuivi ce dernier.



Bien que le français et l'anglais soient permis à l'Assemblée nationale du Québec, la langue anglaise est principalement utilisée lors d'allocutions spéciales. «Mais cela ne soulève aucune émotion ou plainte lorsqu'un député décide de s'adresser dans cette langue» a fait valoir le député libéral du Québec M. Christos Sirros.

Devant ces télégrammes d'appui provenant de l'est du pays, Léo Piquette s'est dit réjoui mais a souligné qu'il était pour l'instant plus préoccupé de la réaction des députés de sa propre province.

Le représentant néo-démocrate d'Athabasca-Lac la Biche qui a été empêché le 7 avril dernier d'utiliser le français à la législature albertaine dit avoir également reçu des messages d'appui de députés fédéraux de tous les partis.

CRI D'ALARME À REGINA FACE À LA RADIOTÉLÉDIFFUSION

Les francophones de l'Ouest forment un front commun



De g. à d.: Georges Arès de l'ACFA, Lina Trudel de l'ICEA, Marie Poulin de Radio-Canada et Yvon Fontaine de la FFHQ.

BERNARD SÉVIGNY

EDMONTON - C'est le 11 avril dernier qu'a eu lieu à Regina, la quatrième et dernière journée d'étude sur le rapport Caplan-Sauvageau, rapport qui propose une nouvelle politique de la radiodiffusion au Canada. Lors de cette journée, c'est par un véritable cri d'alarme que les francophones de l'Ouest ont fait connaître leur position en matière de radiodiffusion et de télédiffusion.

Cette journée d'étude, qui avait pour thème: «Le Débat de Demain... Aujourd'hui» a été organisée par l'Institut Canadien d'Education des Adultes (ICEA). Pour les francophones de l'Ouest canadien, les enjeux sont importants puisqu'en automne prochain, une nouvelle loi de la radiodiffusion devrait être adoptée par le gouvernement canadien. Celle qui est en vigueur présentement régit la radiofiddusion au Canada depuis maintenant 19 ans.

Le rapport Caplan-Sauvageau a d'abord été présenté par madame Marie Poulin, vice-présidente régionale de la société Radio-Canada et par madame Lina Trudel, présidente de l'ICEA. L'intervention du troisième invité, monsieur Georges Arès, président de l'A.C.F.A. provinciale, a porté sur les enjeux particuliers des francophones en milieu minoritaire. Pour ce faire, il s'est adressé directement à monsieur Florian Sauvageau, co-président du rapport. Monsieur Arès a notamment insisté sur le fait que le rapport préconise une politique qui se ferait au détriment des francophones de l'Ouest et que cela représentait une atteinte directe à la culture canadienne-française et à la survie des francophones de l'Ouest canadien.

Les participants ont ensuite pris part aux quatre ateliers de la journée qui portaient sur la règlementation et le rôle du CRTC, sur l'avenir de la télévision francophone en milieu minoritaire, sur l'accès à des services supplémentaires de la radiodiffusion canadienne et sur la programmation et la production audio-visuelle en milieu minoritaire.

Ces ateliers ont permis aux participants de formuler des recommandations, dont entre autres, l'élaboration d'un plan d'action qui viserait le développement de la radio-communautaire et de la cablodistribution, la création d'un programme de formation en communication dans l'Ouest, la présence de francophones à la table de concertation et la conservation des acquis en matière de radio-télédiffusion. Cette dernière recommandation va manifestement à l'encontre de celles proposées dans le rapport. Ces dernières visent la concentration des ressources dans quatre centres de production de l'Est du pays: Moncton, Québec, Montréal et Ottawa.

Sur ce point, monsieur Sauvageau a justifié cette mesure lors du débat public en soirée. Selon lui, il n'y a pas seulement que les francophones de l'Ouest qui sont menacés d'assimilation, mais tous les pays francophones. Les solutions canadiennes doivent être envisagées dans une perspective nord-américaine. La production d'émission d'«entertainment» dit-il, doit être concentrée dans l'Est du pays pour rivaliser contre les produits américains. Or, pour lutter efficacement contre l'invasion de l'«entertainment» américain, affirme M. Sauvageau, les ressources doivent être concentrées dans les grands centres francophones et non éparpillées d'un océan à l'autre et ce, même si cela doit se faire au détriment des minorités de l'Ouest. Quant au développement des moyens de production d'information, monsieur Sauvageau estime répondre aux besoins et aux attentes des francophones de l'Ouest.

Outre Monsieur Sauvageau, un député de chaque parti politique canadien a participé au débat public sur les enjeux d'une nouvelle radiodiffusion francophone au Canada. Il s'agissait de Charles Hamelin du P.C., Lynn MacDonald du N.P.D. et Sheila Finestone du P.L. Comme il fallait s'y attendre, leur discours a été à saveur politique, voire même électorale. Tous sympathisent à la cause des francophones de l'Ouest, sans pour autant proposer une démarche concrète.

C'est la première fois que les organismes francophones de l'Ouest faisaient front commun. Le projet de loi devrait être déposé en chambre cet automne. L'avenir de la radiodiffusion dans l'Ouest canadien est désormais entre les mains du gouvernement central...à l'Est du pays.

Le comité des privilèges et des élections

YVES LAVERTU

Le comité des privilèges et des élections devant se pencher sur la question du français à la législature comprend 21 députés dont 15 conservateurs, 4 néo-démocrates, 1 libéral et un membre du parti représentatif. Son président est M. Fred Stewart, député conservateur de Calgary North Hill. En voici la composition détaillée:

Fred Stewart .... *Calgary-North Hill*
(conservateur)
Président

Jim Horsman .... *Medecine Hat*
(conservateur)
Vice-Président

Dennis Anderson .... *Calgary - Currie*
(conservateur)

Bob Bogle .... *Taber - Warner*
(conservateur)

Jack Campbell .... *Rocky Mountain House*
(conservateur)

Neil Crawford .... *Edmonton - Parkallen*
(conservateur)

Robert Fischer .... *Wainwright*
(conservateur)

Derek Fox .... *Vegreville*
(néo-démocrate)

Gerry Gibeault .... *Edmonton - MillWoods*
(néo-démocrate)

John Gogo .... *Lethbridge - West*
(conservateur)

Bettie Hewes .... *Edmonton - Gold Bar*
(libéral)

Alan Hyland .... *Cypress-Redcliff*
(conservateur)

Marvin Moore .... *Smoky River*
(conservateur)

Eric Musgreave .... *Calgary - McKnight*
(conservateur)

John Oldring .... *Red Deer South*
(conservateur)

Connie Osterman .... *Three Hills*
(conservateur)

Léo Piquette .... *Athabasca-Lac la Biche*
(néo-démocrate)

David Russell .... *Calgary - Elbow*
(conservateur)

Stan Schumacher .... *Drumheller*
(conservateur)

Tom Sigurdson .... *Edmonton - Belmont*
(néo-démocrate)

Ray Speaker .... *Little Bow*
(représentatif)

Le «MAT» en vedette à St-Paul

Le dimanche 12 avril dernier, le Comité socio-culturel de l'ACFA régionale de St-Paul a acceuilli «Le mat» du Collège Mathieu de Gravelbourg.



Environ 170 personnes se sont rendues au Centre Culturel pour venir apprécier un spectacle dynamique et énergique.

La troupe est composée de 20 étudiants de 10, 11 et 12ième années du Collège Mathieu et est animée par M. Gaetan Desrochers. Le spectacle fut entièrement conçu par les membres de la troupe.

Ces jeunes musicien(ne)s apportent une énergie et une joie de vivre à leur musique qui rappelle à tous que la jeunesse est un trésor que nous devons tous conserver dans nos coeurs.

Ceux qui ont assisté à ce spectacle ont pu, pour une après-midi, retrouver leur jeunesse.

Simone Robinson

Le Mouvement des Femmes Chrétiennes reçoit

MEMBRES DE L'EXÉCUTIF NATIONAL DU M.F.C. NOUS VISITENT

La présidente diocésaine du M.F.C., Adèle Van Brabant (à droite) vient d'accueillir des visiteurs qui étaient de passage dans le diocèse de St-Paul, plus spécifiquement dans les paroisses de Legal, Bonnyville, Mallaig et St-Paul. Ci-haut à gauche, le Père Gérard Tremblay, C.Ss.R. aumônier national de Québec et au centre Mme Thelma Richard de Moncton, N.B., la présidente nationale. Mme Richard était auparavant présidente de la section de l'inter-Maritimes qui regroupe les diocèses de Bathurst, Moncton et Edmonton. On la présente comme une femme «débrouillarde et audacieuse».



Historiquement, le M.F.C. a pris ses racines chez les Dames de sainte Anne: la confrérie s'est transformée en un mouvement d'action catholique. Le M.F.C. a conservé sainte Anne comme patronne et il a poursuivi son chemin en s'impliquant dans le milieu. Son implication se fait d'une façon spéciale au niveau de la famille. Il est doté d'une revue *La Famille chrétienne*, qui tire à plus de 40 000 exemplaires. Le M.F.C. se regroupe en 23 fédérations et il est répandu, à travers le pays, au Québec, en Ontario, au Nouveau-Brunswick, en Alberta. C'est une force de l'apostolat laïc dans notre Église canadienne.

Les 25 ans du Mouvement des Femmes chrétiennes seront célébrés à l'occasion du congrès national qui se tiendra, du 25 au 28 mai 1987, à l'auberge de la Basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré. Le jeudi 28 mai, il y aura ralliement général des membres du mouvement.



LE MOUVEMENT DES FEMMES CHRÉTIENNES EN ACTION

Cette photo fut prise à l'école Racette, lors de la visite à St-Paul de Margo Laberge, vice-présidente diocésaine du MFC et de Lorraine St-Martin, tous deux de Legal. Margo a bien voulu accepter de donner des causeries, avec la participation des élèves, sur la violence affective, religieuse et silencieuse. Ces sessions d'animation ont été données aux élèves de la 6ième année. Ces dames se sont aussi rendues aux écoles de Mallaig et de Bonnyville pour donner leur message.

«ON EST QUELQUES MILLIERS... FAUT SE PARLER POUR AVANCER»



Il s'agit d'un projet de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton qui concerne toutes les femmes francophones de la régionale. Le projet vise à créer des réseaux entre les femmes francophones.

Différents types de réseaux sont projetés: des réseaux d'intérêt, des réseaux de support et d'entraide, réseaux d'action, etc.

Nous sollicitons donc la participation des femmes francophones.

Pour plus de renseignements téléphonez à Chantal au 469-4401 ou venez au 8925, 82e avenue pour un café rencontre tous les mercredi de 13h à 15h.

À bientôt, Chantal St-Pierre, Coordonnatrice du Comité Femmes.

L'A.C.F.A. régionale d'Edmonton désirerait connaître les besoins en services de garde pour les enfants francophones. Si vous avez besoin de:



- garderie à plein temps pour un ou des enfants d'âge pré-scolaire (0 à 6 ans);
- services de garde après l'école;
- garderie à temps partiel;
- de halte garderie;
- de listes de gardien(ne)s francophones;
- de services de garde en milieu familial;

S'il-vous-plaît, communiquer avec l'A.C.F.A. au 469-4401 le plus tôt possible.

Merci de votre précieuse collaboration.



Offre d'emploi

DIRECTEUR(TRICE) DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

L'Association canadienne-française de l'Alberta, l'association porte-parole des Franco-albertains et des Franco-albertaines, est à la recherche d'un(e) directeur(trice) du développement communautaire.

FONCTIONS:

Sous l'autorité du Directeur général, le directeur ou la directrice du développement communautaire devra travailler à l'identification des priorités de la francophonie albertaine et de chacune des régionales; il/elle devra assurer la planification du développement communautaire pour l'ensemble de la francophonie albertaine et pour chacune des régionales de l'Association; il/elle devra donc agir comme personne-ressource pour préparer ces planifications des régionales et pour leur mise à exécution. Il/elle sera en outre responsable d'assurer la formation permanente des bénévoles et des agents de développement de l'Association.

EXIGENCES:

Détention d'un diplôme universitaire du premier cycle; Connaissance du milieu francophone minoritaire; formation et expérience en développement communautaire; connaissances et expérience en planification et en programmation; habileté à travailler avec des bénévoles et en équipe; expérience en relations publiques; maîtrise de la langue française et de la langue anglaise; disponibilité pour travailler en régions, ainsi qu'en soirées et durant les fins de semaine; connaissances des rouages gouvernementaux provinciaux et fédéraux; initiative.

RÉMUNÉRATION: À négocier

ENTRÉE EN FONCTION: Mi-juin

*Faire parvenir un curriculum vitae et le nom de trois répondants avant le **8 mai 1987** à:*

M. Denis Tardif
Directeur général
Association canadienne-française de l'Alberta
#203, 10008, 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4

FRANCOPINION



LES ANIMAUX MALADES DE LA PESTE



EPUIS «l'Affaire Piquette», cette auguste enceinte qu'est la Législature albertaine, ou plutôt la plus grande partie des gens qui y siègent, font étrangement penser aux «animaux malades de la peste» dont parle La Fontaine dans une de ses fables célèbres.

Il n'y a pas à en douter, le français, chez ces gens, est «un mal qui répand la terreur». Une terreur qui a d'ailleurs rejoint jusque dans sa tanière le chef du Western Canada Concept, Doug Christie, qui n'a pu s'empêcher de hurler dès qu'il a pu avoir l'attention des médias.

Demander une question en français à la Législature albertaine, «quel crime abominable!»

«Je n'en avais nul droit, puisqu'il faut parler net», confessa le pauvre âne de La Fontaine, qui avoua avoir tondu d'un pré de moines «la largeur de sa langue». Voilà le crime.

«À ces mots, on cria haro sur le Baudet.

«Un loup quelque peu clerc, prouva par sa harangue

«Qu'il fallait dévouer ce maudit animal,

«Ce pelé, ce galeux d'où venait tout le mal.

«Sa peccadille fut jugée un cas pendable.

Si La Fontaine avait été à la Législature du 8 au 10 avril dernier, il n'aurait pas pu tenir un langage différent.

En écoutant les propos (qu'on me permettra de ne pas qualifier) de M. Carter, en écoutant la «harangue» du «quelque peu clerc» Premier Ministre Don Getty («et flatteurs d'applaudir»), le grand La Fontaine n'aurait pas eu de mal à ré-écrire sa fable. La différence dans ce cas-ci toutefois, est que M. Piquette avait le droit, «puisqu'il faut parler net».

Il avait tellement le droit que même les grands journaux anglophones de l'Alberta et d'ailleurs au pays se sont indignés de l'attitude de Carter, Getty & Cie.

Que dire? Même le Premier Ministre du Canada est intervenu pour dire que M. Piquette était dans son droit, «puisqu'il faut parler net».

Et la fable continue:

«On n'osa trop approfondir

«Du Tigre, ni de l'Ours, ni des autres puissances,

«Les moins pardonnables offenses.

Bien sûr le gouvernement de l'Alberta n'a encore rien fait pour honorer sa signature qu'il a apposée sur la Charte canadienne des droits et libertés il y a cinq ans...

Les écoles françaises, ça peut attendre...

Les services en français dans cette province, il n'en est pas question.

«Tous les gens querelleurs, jusqu'au simple matin

«Au dire de chacun étaient de petits saints.

Comment tout cela va-t-il finir? Quand les politiciens sont coincés, ou quand ils ont gaffé, l'expédient par excellence pour eux est une quelconque commission, un certain comité, un groupe de travail, etc. Ça désamorce la bombe et ça calme le monde.

Et puis après?

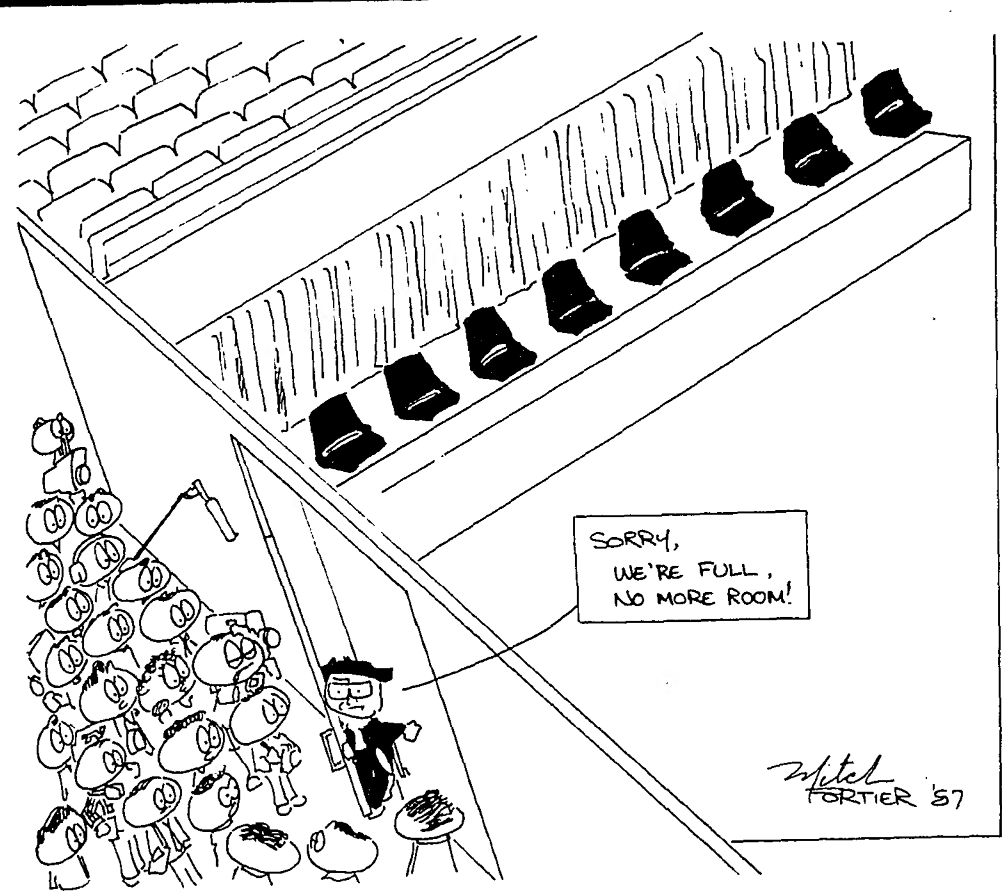
Et puis après, c'est encore La Fontaine qui a le dernier mot;

«Selon que vous serez puissant ou misérable (lire: minoritaire),

«Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.

Léo Piquette n'en mérite pas moins toute l'admiration et toute la reconnaissance de la population franco-albertaine et de tous les gens de bonne volonté.

G.L.



French ruling embarrassing

N.D.L.R.: Nous reproduisons ci-dessous le point de vue de la journaliste Linda Goyette paru dans l'édition du 10 avril 1987 du Edmonton Journal face à l'Affaire Piquette.

Who is Leo Piquette?

He's just a little guy from Plamondon. He's a rookie MLA, a school principal, a farmer, and a national hero.

Who is David Carter?

He's just a little guy from Calgary. He's the Speaker of the legislative assembly, an Anglican rector and a former oil executive.

His ruling is a national embarrassment.

No parliamentarian, in any legislature across this nation, should have to beg to speak an official language of Canada.

The spirit of the Charter of Rights and Freedoms is not alive and well in the Alberta legislature. Nor in Canada, for that matter, if this disgrace can happen in 1987.

Carter has ruled Piquette and 82 other MLA's have no right to use French in the assembly. He has asked MLAs to discuss the matter and come to their own conclusion.

If they are decent Canadians, they will turn their backs firmly on his decision.

Carter has also asked MLAs to demand an apology from Piquette and the New Democrats. The misdemeanor? Piquette wrote a polite, procedural letter to the Speaker to question the muzzle order, and he dared to release it to the media.

Carter has also asked the assembly to censure the Edmonton Journal for a tough editorial that criticized his performance.

The office of the Speaker should never be subject to contempt, he insists. Nor should freedom of speech or freedom of the press, sir.

Piquette should not apologize to anybody for anything. The Journal must continue to print fair comment on unreasonable decisions.

I won't deal today with complex constitutional arguments on both sides. They defy instant analysis and I'm not a lawyer.

The rules of contempt do not allow me to say anything meaningful about Carter's performance this week. I will tell you about Piquette's position because I think it is misunderstood.

He is a third-generation Albertan but that doesn't matter a bit. His fight would be just as valid if he'd arrived from Hull in 1980 without a penny in his pocket.

He is a moderate. He doesn't want to speak French every time he stands in the assembly.

If Carter had not interfered on Tuesday, Piquette would have asked a brief question in French and Education Minister Nancy Betkowski would have supplied a brief answer in French.

That would have been the end of it. No humiliating national headlines, no legalistic sermons, no constitutional nit-picking, no violent telephone threats from bigots to Piquette.

The New Democrat member has avoided strident rhetoric. He tells national francophone media, in French, that he fights for the English-speaking minority in Quebec as much as franco-Albertans.

«I am not seeking a confrontation», he says. «I don't want to inflame any anti-French sentiment».

He has already done that, by accident, through no fault of his own. His outspoken behavior will hurt his party in Alberta, but help the federal NDP in Quebec.

And Carter's ruling?

It sabotages Alberta's bargaining position at the constitutional talks with Quebec later this month. Who will listen to people with such a narrow viewpoint on language rights?

This week, Premier Don Getty and his cabinet hid behind Carter's black robes. They will not state their position until a legislature committee makes its decision.

Don't hold your breath for a generous approval of French language rights in the legislature.

The committee is stacked with Tories. The Getty government wants a unilingual legislature, forever and ever, Amen.

What is a Grade 6 kid in a French immersion class in Edmonton thinking this morning?

A decade ago, 6,000 Alberta pupils studied only in French. Today, 21,000 children live out every day in the other offical language - and it doesn't hurt a bit.

Those kids learned an ugly lesson about their elected leaders yesterday. The Supreme Court of Canada should not let them down.



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

Directeur-rédacteur intérim: Yves Lavertu

Éditorialiste: Guy Lacombe

Administration: Sylvie Grégoire

Photo-composition: Gaëtane C. Grenier

Graphisme & montage: Michel Raymond

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Journal Franco-Albertain Ltée
#201, 10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta) T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672

L'abonnement annuel coûte:
1 ans: 15$ 2 ans: 25$
Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

Lettres ouvertes

LE COURAGE DE VOS CONVICTIONS

M. Piquette,

J'ai suivi avec énormément d'intérêt les répercussions causées par votre question que vous tentiez de poser en français à l'Assemblée législative de l'Alberta récemment. La décision du Président de refuser de nous accorder ce *DROIT* (ce n'est pas un privilège) témoigne non seulement de son ignorance mais plus encore de son étroitesse d'esprit vis-à-vis la Loi sur les langues officielles et la Charte des droits et libertés, enchâssées toutes deux dans la Constitution canadienne de 1982.

Je veux par la présente vous remercier d'avoir eu le courage de vos convictions. Les Franco-albertains (ceux et celles qui ne sont pas encore assimilés) sont fiers de vous. Enfin quelqu'un a osé s'affirmer ouvertement et a tenté d'exercer son Droit de parler français dans la législature albertaine.

Avec ce simple geste d'une question inoffensive vous avez fait connaître au public l'injustice dont sont victimes les francophones de l'Alberta. Jamais auparavant a-t-on réussi à faire couler autant d'encre dans les journaux anglophones de l'Alberta. Et en plus, pour une rare fois, chroniquers et éditorialistes ont déposé le blâme aux pieds de ceux qui le méritaient, soient le Président, le Premier Ministre et le gouvernement tout entier.

Il était grand temps que la francophonie se manifeste pour réclamer ses Droits. Le lobbying dans les coulisses devient efficace en autant que le public fait pression par l'entremise des médias d'information sur les autorités, ces politiciens qui souvent cherchent davantage à protéger leur popularité auprès des électeurs que de prendre la décision la plus juste.

Dans les médias, vous projetez l'image d'un homme sincère, convaincu et courageux qui ne demande rien de plus que le respect d'un droit déjà acquis. C'est cela qui a ranimé chez moi un sentiment de fierté d'appartenance à cette race de Canadiens-français qui ne savent pas mourir et qui continueront avec des chefs comme vous à persévérer et à s'épanouir. Mon appui total vous est accordé sans réserve.

Bonne chance et bon courage

Paul Denis

UNE INTERPRÉ- TATION MÉLO- DRAMATIQUE ET STÉRÉOTYPÉE

Réf.: «Le Franco a endommagé l'image des femmes», *Le Franco* le vendredi 10 avril 1987, p. 4

L'article de Denise Leduc sensibilise peut-être davantage au droit des Franco-Albertaines à un éclairage journalistique égal, mais l'interprétation qu'elle fait du reportage de Mireille Vézeau est exagérée et opportuniste.

Son «analyse mathématique» des pronoms personnels (qu'elle considère comme des indices diégétiques, pour parler en «tarmes») ne respecte aucunement *l'intention de communication* de Vézeau. Leduc s'attarde plutôt sur les *conséquences* possibles en fonction de ses idées et de ses valeurs à elle. Elle ne s'intéresse au texte que comme prétexte pour son propre discours idéologique, et se montre ainsi injuste envers l'auteure.

Si on considère l'organisation du texte et les procédés utilisés pour son articulation, on constate tout de suite l'alternance méthodique du focus de description qui passe constamment d'un conjoint à l'autre, même à l'intérieur du même paragraphe, ce qui, sur le plan sémantique, indique un souci d'égalité dans le mode de traitement.

Le calcul superficiel de Leduc fausse aussi l'hiérarchie des fonctions langagières. Les paragraphes litigieux (4 à 9) sont d'une importance secondaire sur l'axe de la logique puisqu'ils ne font qu'illustrer par des exemples l'énoncé principal de l'article: l'ingéniosité du couple (paragraphe 1).

En termes de quantité d'information cependant, Denise Leduc a partiellement raison. Deux paragraphes des six mentionnés sont consacrés à la femme et quatre à l'homme - et en plus, un photo! L'HOMME A DEUX PARAGRAPHES DE PLUS QUE LA FEMME DANS UN ARTICLE DE 13 PARAGRAPHE! On est loin du 12%.

Est-ce à cause de deux paragraphes anecdotiques d'un homme qui fait sa bière que l'image des Franco-Albertaines est en danger? Il y a une disproportion entre la lacune et les gros canons idéologiques sortis pour la combattre.

Peut-être dira-t-on que c'est une question de principe? Si oui, et s'il faut, pour établir l'égalité entre les sexes, tout calculer mathématiquement, et si Denise Leduc y croit tant que ça, pourquoi ne scrute-t-elle pas de la même façon les textes de sa propre idéologie pour voir les conséquences sur l'image de l'homme? L'égalité est un chemin à deux sens et la recherche du vrai, comme nous le rappelle Simone de Beauvoir, n'est pas toujours assimilable à une intention démagogique. «Cependant nous ne devons pas considérer avec moins de méfiance les arguments des féministes; bien souvent le souci polémique leur ôte toute valeur». (Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, Tome 1)

Roger Parent
(Aucun lien de parenté avec Léo et Erin)

AUX ARCHIVES

Dans le but de faciliter les recherches comparatives, j'ai fait parvenir aux Archives provinciales de l'Alberta, copies de mes textes originaux fournis au Franco (1983 - 1986).

Gilles Dignard
Falher, AB

CE N'EST PAS PAR GOÛT D'EXCLUSIVITÉ QU'ON VA AIDER LA CAUSE FRANCOPHONE:

Monsieur l'éditeur,

Le dialogue depuis quelques semaines entre Mlle McDonough et France Levasseur-Ouimet pose plus de questions qu'il n'en résoud. La question de ce que c'est un ou une francophone est spécieuse. La question plus centrale doit se poser sur l'état de la francophonie au Canada. On témoigne de trop de ce «vous et moi», et pas assez de ce que «nous» pouvons faire ensemble. Je ressens depuis quelques années les effets, au sein de la communauté francophone, d'une sorte de discrimination à rebours. Ce n'est pas exprès, j'en suis sûr. Cela fait tout simplement partie de la nature humaine, qu'il est plus facile à se rallier contre un mal concret plutôt que de viser une cause positive, plus diaphane. Tout ce que je veux dire c'est que ceux qui font de leur mieux pour la francophonie en Alberta doivent éviter d'abuser de la sensibilité «des autres» qui épousent la même cause.

Je parle ici d'un certain goût d'exclusivité qui se manifeste dernièrement. On ne doit pas chercher à exclure des gens dits «non-francophones» du fait français en Alberta. On doit travailler plutôt avec tous les moyens à notre disposition: par exemple, les écoles catholiques, qui sont d'ailleurs, issues surtout de la culture franco-albertaine. On doit travailler avec le groupe dit «French Immersion», bien que leur but ne soit pas tout à fait pareil. On

suite page 6

LA RECETTE DE BENOIT

Une recette facile à préparer et, qu'on prépare la veille ou dans la matinée, pour le repas du soir...

Filets de porc à la marinière

Portions: 6
Cuisson: 40 à 50 minutes

Ingrédients:
10 tranches de filet de porc
Sel et poivre
----
2 tasses de vin blanc
1 feuille de laurier
1 oignon piqué de 2 clous de girofle
2 piments rouges piquants

Beurre et huile
1 tasse de marinade

Préparation:
1. Placer dans un bol le vin, la feuille de laurier, l'oignon et les piments.
2. Déposez les tranches de filets dans cette marinade.
3. Couvrez et laissez mariner plusieurs heures.
4. Une heure avant le service, enlevez les tranches de porc, essuyez-les.
5. Chauffez le beurre et l'huile, placez les tranches de filet.
6. Rôtissez des deux côtés.
7. Ajoutez une tasse de marinade avec les légumes. Couvrez.
8. Cuisez au four à 400°F jusqu'à parfaitement cuit.
9. Servez sur une assiette chaude entourée de pommes de terre bouillies, des carottes et de petits oignons glacés.

Bon appétit! *(Benoit Pariseau est animateur à CHFA)*

Lettres ouvertes

suite de la page 5

doit partager la culture francophone avec tous ceux qui veulent l'apprécier.

L'importance est de chercher de l'excellence en tout ce qu'on fait. L'importance est d'encourager la pleine participation des familles francophones avec des attitudes plus positives qui leur donnent *confiance* dans la communion en français. L'importance est de développer une tolérance pour d'autres accents et façons de parler le français. En fin de compte, avec l'aide des «non-francophones» bien sûr, l'importance est de convaincre les parents, et surtout les jeunes, que *le vrai prestige* se trouve dans la discipline d'avoir maîtrisé les deux langues officielles du Canada.

Don Powell
Enseignant

UNE CULTURE, C'EST UNE FAÇON D'ÊTRE, D'AGIR ET DE RÉAGIR

Monsieur l'éditeur,

J'ai pensé qu'il serait très important de prendre le temps d'écrire une deuxième lettre dans le but d'établir d'un point de vue plus objectif, ce qu'est un francophone.

J'avais dans une première lettre indiqué que la langue n'est pas à la source de l'identité mais qu'elle en est plutôt la manifestation. J'avais également défini l'identité comme étant une façon d'être. J'avais indiqué que pour bien comprendre ce qu'est un francophone, il fallait fouiller un peu plus profondément le concept de la culture et de l'héritage culturel. Voici le but que je me propose dans cette deuxième lettre.

Il y a plusieurs manières de définir le mot culture. Mais si nous voulons en parler dans le contexte de qui est francophone et qui ne l'est pas, je crois qu'il faut utiliser une définition plutôt anthropologique du terme culture, l'anthropologie étant l'étude de l'homme et des peuples. Une culture c'est donc une manière d'être, d'agir, de réagir, de penser, de communiquer, de se manifester. On parlera alors de la culture des américains comme étant distincte de celle des européens ou encore de celle des africains. La culture étant définie dans ce sens il devient impossible de confondre un britannique avec un français ou encore de confondre un italien avec un russe.

Cette façon d'agir, de penser, de réagir, de se manifester, que ce soit dans les beaux arts ou dans la vie quotidienne, a une dimension historique importante à laquelle vient s'ajouter une notion de milieu au sens large. Par exemple, les gens d'un milieu quelconque se développent une façon d'agir, de penser, de voir la vie, de la comprendre qui leur est propre étant donné le climat, les conditions physiques, la densité de la population, les ressources, les événements, le milieu en somme. Cette façon d'agir, d'être, de se manifester est passée de père en fils et de mère en fille et chaque génération y apporte les ajustements qui s'imposent étant donné le milieu. Ainsi on ne vit plus et on ne se manifeste plus au Canada français exactement de la même façon qu'on le fait en France présentement. Dans un sens très réel, l'homme est créateur de culture. Certains groupes culturels tels les chinois sont forts de milliers d'années de culture, à savoir de façon d'être, de se sentir, de comprendre, et de conceptualiser la vie. Il s'agit là de leur héritage culturel. Cet héritage culturel comporte alors des valeurs qui se manifesteront peut-être de manière plus «moderne» mais qui sont, lorsqu'on les analyse en profondeur, l'écho des valeurs des nombreuses générations précédentes. Cet héritage culturel, on ne peut le nier car nous en avons hérité, certains diront, à même nos gènes. Dans un sens il est donc possible de dire qu'il existe un inconscient collectif francophone, ou irlandais ou allemand car les gestes, les valeurs, les perceptions, les façons de voir, de réagir à la vie qui ont été repris, répétés, intégrés et transmis depuis des centaines de générations font en sorte qu'il y ait des collectivités distinctes l'une de l'autre et que l'on choisit d'appeler chinoise, allemande, francophone, etc. En plus, certains de ces groupes culturels vont en porter les manifestations physiques telles que la couleur de la peau ou la forme des yeux.

Ayant fait ces quelques précisions sur ce qu'est la culture, peut-on alors dire qu'il y a une identité culturelle canadienne, identité qui nous distinguerait de tous les autres peuples? À mon avis, il s'agit d'une identité qui est en train de se développer bien qu'elle soit encore très jeune, bien qu'elle subisse en dose massive l'influence américaine. Pour se faire, cependant, la culture canadienne ne peut nier les multiples cultures en terre canadienne. Ce n'est pas pour rien que les politiciens se tuent à nous parler de multiculturalisme. Ils se rendent très bien compte du fait que l'héritage culturel d'une collectivité ne peut être nié, que le «melting pot» n'est en somme qu'une théorie intéressante sur papier.

Dans ce multiculturalisme, cependant, l'héritage français occupe une place particulière. Le peuple français étant reconnu officiellement comme étant groupe fondateur et sa culture comme étant une des deux cultures officielles du pays, il faut que le multiculturalisme se situe à l'intérieur des cadres du bilinguisme et du biculturalisme. Il faudrait peut-être comme certains hommes d'état le font actuellement regrouper sous l'étiquette francophone, les haïtiens, les français et toutes les cultures d'expression française et sous l'étiquette anglophone toutes les cultures d'expression anglaise. C'est un concept intéressant.

Il importe cependant de savoir qu'on ne s'approprie pas une culture comme on s'achète une voiture ou un vêtement. Nous avons tellement l'habitude de tout acheter que nous croyons pouvoir aussi s'approprier une autre culture. À mon avis, nous naissons avec une identité culturelle. Évidemment nous pouvons la nier et nous pouvons choisir de nous identifier à une autre culture. Il y a par exemple des gens qui, après avoir vécu longtemps avec un groupe culturel autre que le leur, perdent peu à peu leur héritage culture, leur identité première. Il s'agit en somme du phénomène de l'assimilation ou plus précisément de l'acculturation. Il est important de préciser que ce phénomène se produit lentement, qu'il ne se fait pas dans l'espace d'une génération bien qu'on en voit souvent la manifestation plus clairement lors d'une génération particulière. C'est ce qui se produit au Canada chez les francophones. L'assimilation que nous vivons présentement se prépare depuis la conquête bien que nous en vivions aujourd'hui les résultats évidents.

Je dirais donc à tous ceux qui appartiennent à un groupe culturel autre que le groupe francophone et qui veulent absolument qu'on les identifie comme étant francophone, qu'ils sont en train de s'assimiler à la francophonie. Or cela constitue un phénomène intéressant surtout à cause de sa rareté. Étant donné le fait que l'Alberta est massivement anglophone l'assimilation dans l'autre sens est beaucoup plus possible et d'autant plus probable puisqu'elle se prépare depuis plusieurs générations.

En ce qui me concerne je trouve tout genre d'assimilation un peu regrettable car sur le plan du développement de la personnalité humaine, il est important d'être fidèle à ses sources. Certains psychologues, Erikson par exemple, vous diront que c'est aussi à ce niveau que l'on assure la santé psychique de l'être. La fidélité à ses racines culturelles n'empêche en rien qu'on développe la capacité de parler plusieurs langues et d'apprécier plusieurs cultures. Mais s'enrichir de plusieurs langues et se conscientiser à plusieurs cultures ne doivent pas être fait au prix d'une identité première, solide, engagée, consciente et convaincue de sa légitimité. Sans cela nous serions comme du pain mal levé. L'être humain se doit, de par sa valeur intrinsèque, de se réussir pleinement. Nous avons tous la responsabilité de nous faire, aussi bien de le réussir.

France Levasseur-Ouimet Ph.D.
Faculté Saint-Jean

RECTIFICATIF

Monsieur Lavertu,

Quelques erreurs se sont glissées dans l'article du 10 avril 1987, au sujet des coupures budgétaires à Radio-Canada.

S'il est vrai que Radio-Canada en Alberta a pu absorber les coupures budgétaires sans trop de dégâts dans le passé, il n'en est pas de même pour l'ensemble de la Société Radio-Canada. Depuis 1985-86, les budgets de la Société ont été coupés de 150 millions, ce qui a entraîné l'abolition de 1 800 postes.

D'autre part, les téléspectateurs assidus de CBXFT ont dû être étonnés d'apprendre que «l'émission d'information CE SOIR *sera* supprimée les jours fériés. Les Bulletins de nouvelles de fin de soirée seront également rayés du menu». Ces mesures sont entrées en vigueur lors des premières coupures en 1985-86!!!

Les nouvelles sportives de fin de soirée et de fin de semaine ont été annulées en 1986-87. Quant au changement dont les téléspectateurs seront témoins, il s'agit d'une diminution du nombre d'émissions des séries «L'AUTOROUTE ÉLECTRONIQUE» et «À GUICHETS FERMÉS».

J'attire également votre attention sur le nom du coprésident du rapport sur la politique de la radiodiffusion: Caplan et non Kaplan.

J'espère que vous pourrez faire part à vos lecteurs de ces corrections, et je vous prie d'agréer, Monsieur Lavertu, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Lisette Vienne
Chef des Communications
Radio-Canada (Alberta)

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830, 96e rue
Dimanche: 10h30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Ste-Anne
16422, 99A avenue
Dimanche: 11h

St-Thomas d'Aquin
8760, 84e avenue
Samedi: 19h
Dimanche: 9h et 11h

St-Joachim
9928, 110e rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

Ste-Famille à Calgary
1719, 5e rue s.o.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30 et midi

DE BONNES NOUVELLES POUR LES JOURNALISTES HORS QUÉBEC

JEAN GAUTHIER

EDMONTON - Denis Martin Chabot, journaliste francophone à la radio de Radio-Canada en Alberta a été l'un des 3 vice-présidents élu lors du congrès annuel du Centre pour le Journalisme d'Enquête (C.J.E.) tenu à Montréal en mars dernier.

Au cours de son mandat à la vice-présidence de cet organisme pan-canadien, Denis Martin Chabot entend améliorer la situation des journalistes francophones hors-Québec.

Ayant comme tâche précise de représenter ces journalistes, il accordera à ces derniers une attention toute particulière. Ma priorité, dit-il ce sont les préoccupations des journalistes francophones hors-Québec.

La situation du journaliste vivant dans ce milieu aux dires de Denis Martin Chabot est difficile. Selon ce dernier, il existe présentement des carences en ressources humaines et matérielles dans le domaine journalistique francophone en milieu minoritaire. Le manque de journalistes, l'immensité du territoire à couvrir, la difficulté de trouver des intervenants francophones, l'exiguïté des salles de nouvelles ne sont là que quelques exemples des carences mentionnées en entrevue.

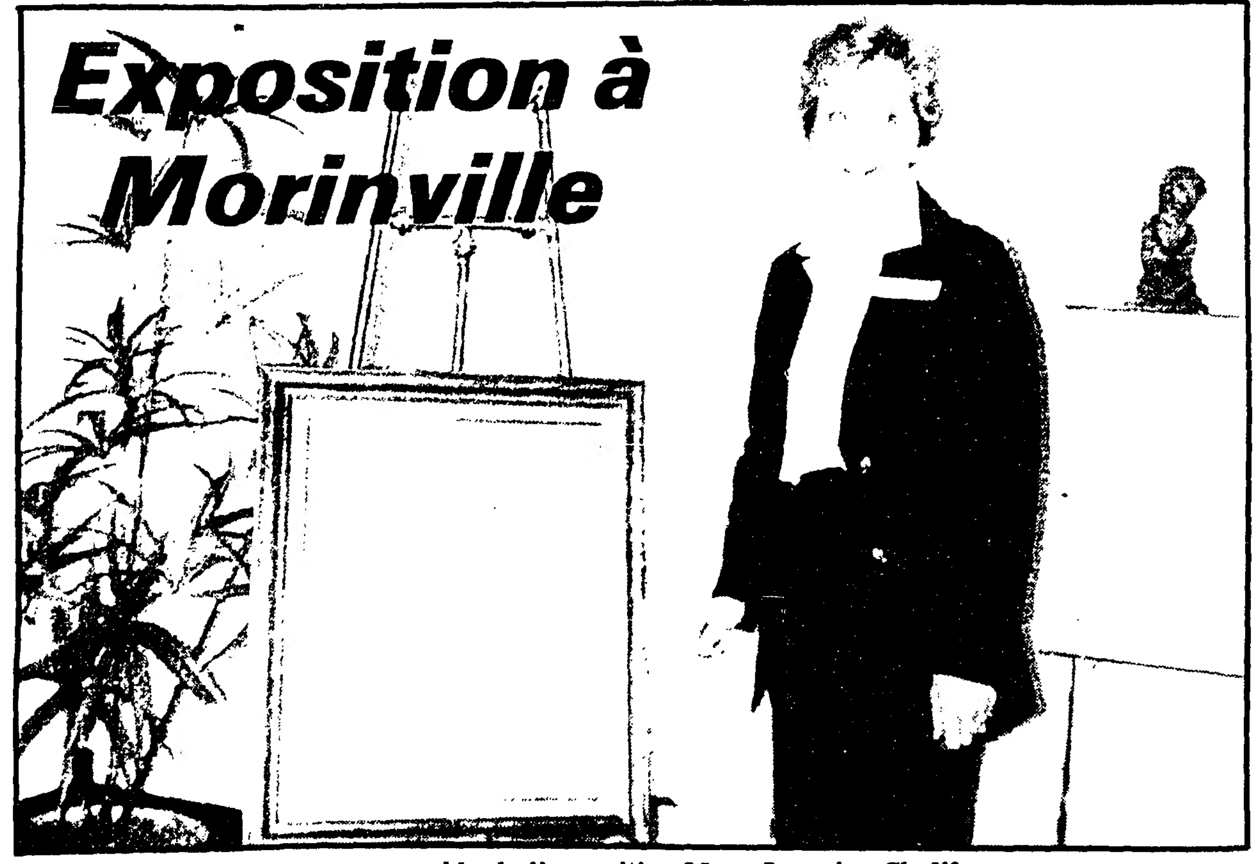
Mises à part ces carences, la nature de certains sujets «chauds» de la francophonie minoritiare ne sont pas sans créer des difficultés. Pourquoi direz-vous? Parce que ces sujets tels l'éducation, la constitution sont complexes.

D'ici l'automne 1987, Denis-Martin Chabot espère être entré en contact avec la majorité des journalistes francophones hors-Québec des salles de rédaction de la radio, la télévision, des journaux et des revues. Cette consultation se fera entre autres sous-forme de questionnaire permettant aux journalistes d'exprimer leurs besoins et intérêts.

Par ailleurs, la création d'un service de personnes et d'organismes ressources est envisagé. Ce service permettra au journaliste francophone hors-Québec d'éviter de longues et parfois infructueuses recherches d'information susceptibles de l'aider dans son travail.

Finalement, mentionnons que lors du prochain congrès annuel du Centre en Journalisme d'Enquête en mars 1988 à Toronto, ce dernier prévoit la tenue d'une série d'ateliers traitant de sujets propres au domaine journalistique francophone hors-Québec.

Exposition à Morinville



La responsable de l'exposition Mme Jeannine Chalifoux

FERNANDE LABONTÉ

MORINVILLE - L'exposition de peintures du Centre Historique et Culturel de l'ancien couvent de Morinville a remporté un succès le 5 avril dernier.

Les artistes de Morinville méritent d'être connus. Dix toiles ont été vendues.

Mme Jeannine Chalifoux, acceuillante et dévouée a été le maître d'oeuvre de ce projet.

Une exposition semblable est prévue pour le mois d'octobre prochain.

Espérons que ce projet se réalisera afin d'encourager les artistes méritants du Club des Arts de notre petite ville.

LES TECHNIQUES D'ADMINISTRATION DU BUREAU EN FRANÇAIS

EDMONTON - La Faculté Saint-Jean, University of Alberta, et Alberta Vocational Centre, Edmonton, viennent de signer une entente de collaboration le 23 avril dans le développement et l'implantation d'un programme intitulé «Techniques d'administration du bureau». Ce programme répond à la demande grandissante exprimée par la communauté d'affaires en Alberta pour du personnel de soutien administratif bilingue capable de travailler dans le bureau d'aujourd'hui, qu'il soit traditionnel ou automatisé.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée). F.B.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée). I.A.



IMAGES D'AUTREFOIS

L'équipe de ballon panier du Collège Saint-Jean d'Edmonton, 1965-66. Au centre, on reconnaît Paul Ledet, l'entraîneur du groupe. Photo Ob 3878, Archives provinciales de l'Alberta, collection Nadeau.

(Claude Roberto)

À l'horaire cette semaine

Samedi 25 avril

07h30 Le Petit Castor
08h00 Woody le Pic
08h30 Passe-Partout
09h00 Les mystérieuses cités d'or
09h30 Candy
10h00 Les nouvelles aventures de Popeye
10h30 L'Or des autres
11h00 Les héros du samedi
12h00 Univers des sports
13h00 D'hier à demain
13h50 Nos espoirs 88
14h00 Histoire des trains
15h00 Ciné-famille: La flûte à six Schtroumpfs
17h00 Regards sur la nature
17h30 À première vue
18h00 La soirée du hockey: Match des séries éliminatoires
20h30 Impact
21h25 Samedi de rire
22h25 Le Téléjournal
22h45 Télé-sélection: La Banquière. (Drame social) (Fran. 80)

Dimanche 26 avril

07h30 Animation illimitée
08h00 Pacha
08h30 Passe-Partout
09h00 Rémi
09h30 Les fables d'Europe
09h45 Nicole et Pierre
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Économie, finance et Cie
11h30 Baseball des Expos: Les Clubs de Chicago vs les Expos de Mtl.
14h00 À communiquer
15h00 Normands, barbares et bâtisseurs
15h30 La semaine verte
16h30 Rencontres
17h00 Second regard
18h00 Le Téléjournal
18h01 Science-Réalité
18h30 Cap Danger
19h00 Paul, Marie et les enfants
19h30 Les Beaux dimanches: Champs-Élisées
20h35 Le Téléjournal
21h00 Les Beaux dimanches: Une vie comme je veux (dern. de 2)
22h30 Les Beaux dimanches: Docteur Coppélius
24h00 La grande visite

Lundi 27 avril

10h00 À votre rythme
10h15 Iniminimagimo
10h30 Passe-Partout
11h00 Le Robinson suisse
11h30 Prince Noir
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h15 Aujourd'hui en France
12h30 D'une série à l'autre
13h30 Au jour le jour
14h30 Cinéma: Le lion du désert
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Les Schtroumpfs
16h55 Fafoin
17h00 L'Alberta ce soir
17h30 La Soirée du hockey: Match des séries éliminatoires
20h30 Le Vagabond
21h00 Carte d'identité
21h30 L'Agent fait le bonheur
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
22h45 Cinéma: Alexandre Nevski (Russe 38)

Mardi 28 avril

10h00 - 11h00 Voir lundi
11h30 Gaspard et les fantômes
12h00 - 13h30 Voir lundi
14h30 Cinéma: Le lion du désert
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Minibus
17h00 Le Vagabon
17h30 Carte d'identité
18h00 L'Alberta ce soir
18h30 Actualités-Alberta
19h00 La clé des champs
19h30 Ultraquizz Lance et compte
20h00 Des dames de coeur
21h00 Dallas
22h00 - 22h27 Voir lundi
23h00 Cinéma: Le temps du châtiment (Amér. 61)

Mercredi 29 avril

10h00 - 11h00 Voir lundi
11h30 La clé des bois
12h00 - 13h30 Voir lundi
14h30 Le temps de vivre
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Au jeu
17h00 L'Alberta ce soir
17h30 La Soirée du hockey: Match des séries éliminatoires
20h30 Le vagabond
21h00 Carte d'identité
21h300 Décibels
22h00 - 22h27 Voir lundi
22h45 Cinéma: Les lettres de mon moulin (Fr. 54)

Jeudi 30 avril

10h00 - 11h00 Voir mardi
11h30 Les contrebandiers
12h00 - 13h30 Voir mardi
14h30 Cinéma: Fort Utah
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Traboulidon
17h00 - 18h00 Voir lundi
18h30 Actualités-Alberta
19h00 Mon pays, mes amours
19h30 Les grands films: Fedora (All. 79)
22h00 - 22h27 Voir lundi
23h00 Cinéma: La malédiction de la panthère rose (Brit. 78)

Vendredi 1er mai

10h00 - 11h00 Voir lundi
11h30 Orzowei ou l'enfant de la forêt
12h00 - 13h30 Voir lundi
14h30 Télé-Feuilleton: La vie de Berlioz (2ème de 6)
15h30 Pluie d'été
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Les Schtroumpfs
17h00 L'Alberta ce soir
17h30 La Soirée du hockey: Match des séries éliminatoires
20h00 Le Vagabond
20h30 Carte d'identité
21h00 Le Clan Campbell
21h30 Vidéo Club
22h00 - 22h27 Voir lundi
22h45 Nos espoirs 88
22h50 Cinéma: Breezy (Amér. 73)

P.S. Veuillez noter qu'il y a une possibilité de diffusion d'un match de hockey le mardi 28 avril.

La Banquière
Samedi en fin de soirée
Ce drame social réalisé par Francis Girod sera à l'affiche de *Télé-Sélection* samedi à 22h45 approximativement. Au début des années 30, la directrice d'une entreprise bancaire est accusée de malversations par ses concurrents. Avec Romy Schneider, Jean-Louis Trintignant et Daniel Mesguich. (Fr. 1980)

Champs-Élysées
Les Beaux dimanches à 19h30
Michel Drucker animera cette édition des *Champs-Élysées* en compagnie de Fabienne Thibeault. Parmi les invités, nous retrouverons André-Philippe Gagnon, Jean-Guy Moreau et Michel Rivard.

Des Dames de coeur
Mardi à 20h
Ayant cédé sa place à la Soirée du hockey, *Des Dames de coeur* seront diffusées exceptionnellement mardi à 20h.



Margo Brault d'Edmonton a été l'heureuse gagnante de l'oeuf en or, le fameux prix du concours du printemps organisé par les responsables de l'émission radiophonique de Radio-Canada «Le Café Show». On la voit ici posant le 10 avril dernier avec son prix chez Dutch Jewellers.

OFFRE D'EMPLOI D'ÉTÉ

DEUX AGENT(E)S AUX RELATIONS PUBLIQUES (RELATIONNISTES)

Le Festival Bonnyvillois est à la recherche de deux agent(e)s aux relations publiques (relationnistes) pour mettre sur pied le Festival Bonnyvillois.

Fontions: Assister le coordonateur du projet, travailler à la programmation, faire les contacts nécessaires pour obtenir ce dont a besoin le Festival pour être mis sur pied. Travailler à la campagne publicitaire.

Qualifications: Les candidat(e)s à ce poste devront avoir de l'expérience ou des connaissances principalement dans les relations publiques, loisirs, administrations. De plus, ils devront démontrer un esprit d'initiative et de négociateur.

Durée: 11 mai au 6 juillet

Tous ceux et celles qui sont intéressé(e)s sont prié(e)s de remettre leur curriculum vitae au Centre Culturel de Bonnyville ***avant le 30 avril.***

CENTRE CULTUREL
att.: Yves Turbide
C.P. 414
Bonnyville, Alberta
TOA OLO

RECTIFICATIF

CHERS CINÉPHILES: Veuillez noter que l'adresse de l'ONF mentionnée sur les affiches du festival du Club cinéphile insérées dans Le Franco est inexacte à cause d'une erreur d'imprimerie. Le festival de films francophones se tiendra du 4 au 8 mai au Théâtre de l'ONF, 10031, 103 Avenue, Edmonton (téléphone: 420-2002).

Abonnez-vous au Franco!

Société canadienne d'hypothèques et de logement / Canada Mortgage and Housing Corporation

ENTRETIEN D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET REMPLACEMENT DE GAZON À WOODLAND TERRACE: 8255, 29ième Avenue Edmonton, Alberta

LES SOUMISSIONS cachetées, clairement indiquées en ce qui concerne le contenu et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 14h, le lundi 4 mai 1987, pour entretien d'aménagement paysager et remplacement de gazon à Woodland Terrace située à Edmonton. Les documents de soumission peuvent être obtenus par les enchérisseurs à l'adresse ci-dessous mentionnée, et sont disponibles pour inspection au bureau d'Edmonton. Une sécurité sera requise tel que décrit dans les documents de soumission et sera retenue par la société pour assurer une bonne performance du contrat.

Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées.

F. Wellock
Gérant, Immobilier

Jusqu'au 1er mai 1987:
Société Canadienne d'Hypothèques et de Logement
12315, Stony Plain Road
C.P. 1273
Edmonton, Alberta
T5J 2M8

Après le 4 mai 1987:
Société Canadienne d'Hypothèques et de Logement
Suite 200, Plaza 124
C.P. 1273
Edmonton, Alberta
T5J 2M8

Canadä

Construction de défense Canada / Defence Construction Canada

Dossier: CL76210

BFC Cold Lake, Alberta

Refaire le revêtement de piste extérieure

Date limite: le mardi 12 mai 1987

Dépôt pour les plans: 250$

LES SOUMISSIONS CACHETÉES pour le ou les projet(s) ci-dessus mentionnées et adressées au Secrétaire-Trésorier, Construction de Défense (1951) Ltée Édifice Sir Charles Tupper, Riverside Drive, Aile «A», 3ième Étage, Ottawa, Ontario K1A 0K3 seront reçues jusqu'à 15h H.A.E. à la date limite spécifiée. Les documents de soumission peuvent être obtenus de la section des plans DCC, Ottawa à l'adresse ci-dessus mentionnée (téléphone: 613-998-9549 ou télex 053-3726/3727) sur soumission du dépôt applicable payable à Construction de Défense (1951) Ltée.

Les plans, spécifications et documents de soumissions peuvent être examinés au bureau de l'Association de la Construction à: Edmonton, Calgary, Lloydminster, Red Deer, Grande Prairie et au bureau de DCC Winnipeg.

Canadä

Société canadienne d'hypothèques et de logement / Canada Mortgage and Housing Corporation

PAVAGE DE BÉTON ET D'ASPHALTE CHAUD HAMPTON COURT 16404 - 115ième rue Edmonton, Alberta

LES SOUMISSIONS cachetées, clairement indiquées en ce qui concerne le contenu et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 14h, le mardi 19 mai 1987, pour pavage de béton et asphalte chaud à Hampton Court située à Edmonton. Les documents de soumission peuvent être obtenus par les enchérisseurs à l'adresse ci-dessous mentionnée, et sont disponibles pour inspection au bureau d'Edmonton. Une sécurité sera requise tel que décrit dans les documents de soumission et sera retenue par la société pour assurer une bonne performance du contrat.

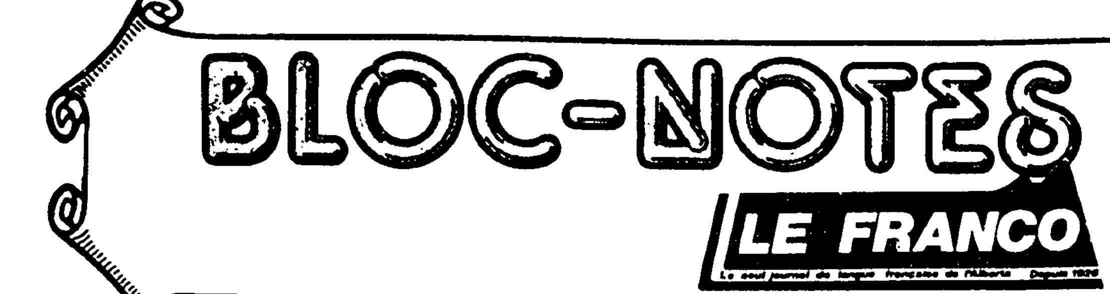
Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées.

F. Wellock
Gérant, Immobilier

Jusqu'au 1er mai 1987:
Société Canadienne d'Hypothèques et de Logement
12315, Stony Plain Road
C.P. 1273
Edmonton, Alberta
T5J 2M8

Après le 4 mai 1987:
Société Canadienne d'Hypothèques et de Logement
Suite 200, Plaza 124
C.P. 1273
Edmonton, Alberta
T5J 2M8

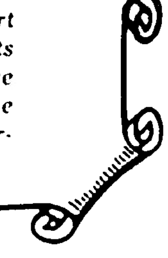
Canadä

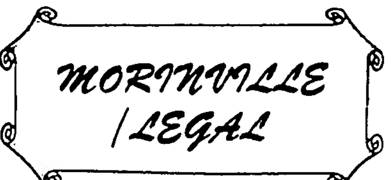




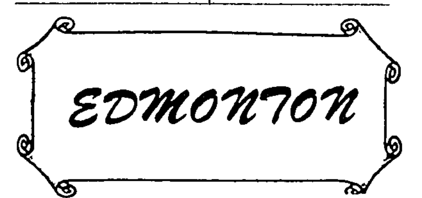
La ligne des Bonnes Nouvelles

Appelez ou écrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non-lucratifs se déroulant dans votre communauté. Une courtoisie de AGT.





MAISON À VENDRE à Legal, près de l'école et du parc. 57 000$, assumer l'hypothèque seulement. Bungalow de 1 536 pi2 - 3 chambres à coucher; salle à dîner; cuisine spacieuse; 2 salles de bain; buanderie. Contactez Ghislaine au (403) 261-4018. 19/5



L'AMICALE Saint-Jean annonce son assemblée annuelle le dimanche 26 avril 87 à 11h à la cafétéria de la faculté Saint-Jean. 28/4

ERRATUM - L'ENSEMBLE VOCAL «Allegro» donnera un concert à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean et non au Musée Provincial tel qu'écrit sur le calendrier des activités culturelles paru le 3 avril 1987 dans le Franco. L'ENSEMBLE VOCAL «Allegro» donnera un concert à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean, le dimanche 26 avril à 20h 5/5

LES CHANTAMIS présentent «Soirée Gala» 20ième anniversaire chant choral avec chorégraphie. Auditorium du «Musée Provincial d'Edmonton» 12845, 102e Avenue, le 9 mai à 19h30. Coût: 10$ adultes; 7$ étudiants et âge d'or (Goûter inclus). Pour informations: Marguerite Martel au 483-5211. Billets en vente au Carrefour d'Edmonton, A.C.F.A., Caisse Francalta. 12/5

CAUSERIES: Pré-maternelle pour enfants de 2 à 5 ans est à la RECHERCHE d'une personne diplômée en éducation des petits pour le poste d'Éducateur(trice) en septembre 87. S.V.P. contactez Denise au 465-2831 ou Sandy au 469-2747 19/5

GARDIENNE désirée à domicile pour enfants de 2 et 5 ans - 4 jours/semaine. Tél.: 469-2064 28/4

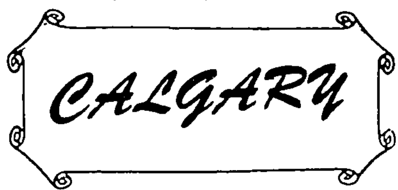
À VENDRE - ordinateur «MacIntosh» avec accessoires (imprimante, logiciels, etc.). Appelez Pascale au 428-1245 le soir. 28/4

À VENDRE - Renault 5GTL - 1977 - 86,000 mi. Radio AM-FM cassette; dégivreur arrière. Bon état, besoin d'une peinture. Doit vendre, demande 1 500$. Téléphonez au 469-0177 et demandez Maryse 12/5

L'Association LA GIRANDOLE d'Edmonton présente le dimanche 3 mai prochain à 13h au Victoria Composite High School (10210, 108e Avenue, Edmonton) son 7ième spectacle annuel «Les Légendes d'hier». Les billets sont de 5$ pour les adultes, 3$ pour les 12 ans et moins et âge d'or. Les billets sont en vente à l'ACFA régionale d'Edmonton en téléphonant au 469-4401. 5/5

CASINO - L'Association des Scouts et Guides de l'Alberta aimerait inviter tous ceux et celles qui aimeraient donner de leur temps pour nous assister à notre CASINO. Le CASINO aura lieu le mercredi 8 juillet et le jeudi 9 juillet au Capilano Motor Hotel. Pour tous ceux et celles qui seraient interessé(e)s à participer à ce CASINO, veuillez communiquer au no: 468-6983 avant le 30 avril 87 et demander Madeleine. 14/7

Souffrez-vous d'endométriose? Pour rencontrer d'autres femmes avec cette condition et obtenir de l'information sur l'endométriose, écrire: C.P. 11184, Edmonton, Alberta, T5J 3K5. 28/4



FEMMES COLLABORATRICES - Nous avons eu le plaisir de recevoir Mme Yolande Bédard, présidente des Femmes Collaboratrices, lundi soir le 6 avril. S'il y aurait d'autres femmes qui travaillent en entreprise familiale et qui désirent se regrouper, téléphonez à Denise 244-9822; 246-5223.

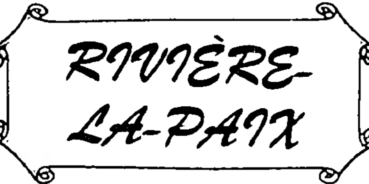
DAME ferait ménage dans des maisons privées. Téléphonez après 17h. Demandez Madame Langevin: 277-7601.

RECHERCHÉ une gouvernante d'enfants qui ferait également quelques travaux ménagers. De préférence une jeune adulte bilingue, non-fumeuse. 2 enfants - Demandez Huguette: 938-3156 (Okotoks, Alberta)

À LOUER dans le Sud-Ouest; Appartement avec une chambre à coucher, propre et bien éclairée; tapis neuf. Dans un immeuble pour adultes. 265$ et 295$ par mois; électricité et chauffage compris dd-200. Libre le 1er mai. Demandez Danielle: 242-3187

À VENDRE - Automobile Citation 1980, cerveau frein, cerveau direction 115,000 kilomètres. Excellente condition. Prix: 2500$ - Contactez Louise: 288-3589

Personne de sexe masculin intéressé à PARTAGER un voyage aller à Montréal, départ le 1er mai. Demandez Danielle ou Pierre au 251-6611



À VENDRE maison neuve, extérieur en cèdre, 3 chambres à coucher sur 2 planchers et plusieurs extra. Grand Terrain à St-Isidore près du parc récréatif et la Coop. Téléphone: 624-8318.

OFFRE D'EMPLOI D'ÉTÉ

UN(E) COORDONNATEUR(TRICE)

Le Festival Bonnyvilois est à la recherche d'un(e) coordonnateur(trice) pour gérer et administrer un projet d'été qui a pour but de mettre sur pied le Festival Bonnyvillois.

Qualifications:

1- Connaissances/expériences ou études dans les domaines suivants:
- Administration
- Relations publiques
- Histoire

2- Être agé(e) de plus de 18 ans et avoir terminé les études secondaires.
3- Avoir un bon sens de l'organisation des affaires.
4- Les aptitudes de «leader» et de négociateur seront considérées comme des atouts.
5- Une bonne connaissance du français parlé et écrit.

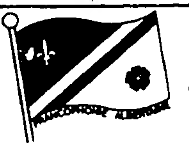
Durée: Du 4 mai au 6 juillet

*Tous ceux et celles qui sont intéressé(e)s sont prié(e)s de remettre leur curriculum vitae au Centre Culturel de Bonnyville **avant le 30 avril.***

Centre Culturel
att.: Yves Turbide
C.P. 414
Bonnyville, Alberta
TOA OLO

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée). **O.P.**



C'est quand la dernière fois que vous avez vu une pièce de théâtre en français?



Les dossiers de l'A.C.F.A.



AUX DÉPUTÉS ALBERTAINS

Messieurs et Mesdames les députés albertains,

Monsieur le Député Léo Piquette vous lance une invitation Messieurs et Mesdames les députés. Le geste de Monsieur Piquette n'est pas un «problème», une «situation difficile», mais plutôt l'occasion de démontrer que vous avez bien réfléchi à l'avenir du Canada.

Ce qui a comencé à titre de question à l'intérieur de l'Assemblée législative albertaine a largement dépassé ces cadres pour devenir une question politique d'envergure nationale. Les décisions que vous allez prendre par la suite auront donc, elle aussi, une envergure nationale. Vous vous en rendez compte évidemment. La question n'est pas d'accepter ou de refuser, au Député Piquette, le droit de s'adresser à l'Assemblée en français. Vos décisions représenteront l'acceptation ou le refus du bilinguisme canadien.

Le bilinguisme se situe au coeur même de l'identité canadienne; il en est l'originalité et la richesse. Les deux grandes communautés linguistiques canadiennes osent-elles croire que l'ouverture d'esprit et la vision de leurs élus vont permettre à tous les Canadiens, les majoritaires et les minoritaires, de présenter aux autres pays du monde, l'exemple d'un peuple qui a su transformer sa dualité en richesse nationale?

Tous les discours légaux, tous les débats constitutionnels, toutes les questions de procédure au sujet de l'égalité linguistique se résument, à mon avis, à une question fondamentale: Voulez-vous un pays bilingue? Êtes-vous prêts, Messieurs et Mesdames les députés, à concrétiser les voeux pieux par des gestes et par des faits, ou voulez-vous en discuter encore pendant cinquante ans? Si vous espérez continuer les discussions dans l'espoir, qu'avec le temps, le problème va disparaître car les francophones se seront assimilés, je vous rappelle qu'il y a en Alberta des francophones bien décidés à ne pas lâcher. Les luttes qu'ils mènent afin de s'arracher le droit de se créer des écoles françaises témoignent bien de leur ténacité. Le recensement de 1981, dénombrait 142 465 résidents albertains qui se déclarent bilingues et de plus les programmes d'immersion acceuillaient cette année pas moins de 21 000 étudiants. Donc la question du bilinguisme ne va pas seulement demeurer, elle va prendre de l'envergure. On ne peut plus prétendre que le bilinguisme ne concerne que le Québec. Vous devez vous rendre compte que nous parlons désormais de l'égalité des droits des groupes de langues officielles partout au Canada.

Je vous invite, Messieurs et Mesdames les députés, à démontrer dans les faits votre volonté de reconnaître le caractère spécial et unique du Canada comme territoire que se partagent deux grandes collectivités linguistiques. Je vous invite, Messieurs et Mesdames les députés, à vous inscrire dans l'histoire à titre du premier groupe de députés albertains ayant aidé, par leur respect de l'esprit de la Charte des droits et libertés, à construire un Canada bilingue.

France Levasseur-Ouimet Ph.D.
Vice-présidente de l'A.C.F.A. provinciale

P.S.: *Nous invitons les lecteurs qui croient à un Canada bilingue à faire connaître leur point de vue à vos députés et ministres albertains.*